

Communiqué de presse – 18 avril 2016

461 MILLIARDS D'EUROS, LE NOUVEAU CHIFFRE QUI REFLÈTE LE POIDS DE LA CONTREFAÇON EN EUROPE

L'Union des Fabricants (Unifab), association française de lutte anti contrefaçon, qui œuvre depuis plus de 140 années pour la promotion du droit de la propriété intellectuelle pour ses 200 entreprises membres issues de tous les secteurs d'activité ; **se réjouit de la publication de l'étude menée conjointement par l'OCDE et l'EU-IPO.**

Les données dévoilées ce jour permettent, en se basant sur une analyse statistique de plus de 500.000 données douanières, de démontrer qu'en 2013, le trafic international des contrefaçons représentait 461 milliards de dollars. Ce chiffre équivaut au PIB de l'Autriche, ou à celui de l'Irlande combiné avec la République tchèque. Les conséquences financières de telles pertes ont un impact direct sur l'économie et la société en touchant directement les emplois par la suppression de 100 000 postes en Europe.

Selon cette source, la contrefaçon a atteint en 2013 un record, l'estimation formulée par ce rapport annonce que 5% des importations seraient, dans l'Union Européenne, de faux produits ; ce qui se traduit par la perte de 85 milliards d'euros. Cela suggère que l'impact relatif de la contrefaçon est deux fois plus élevé pour un groupe de pays développés, tels que l'UE, qu'elle ne l'est pour le monde dans son ensemble. **Le phénomène de la contrefaçon a changé de dimension en s'industrialisant ces 10 dernières années.**

Tous les secteurs d'activités sont concernés, la protection d'un produit, fruit de la recherche, du développement, de la création et de l'innovation, n'empêche pas d'être copié, ce qui justifie, en plus des matériaux de haute qualité utilisés, la valeur souvent plus importante d'un bien authentique qui respecte toutes les règles et les normes de sécurité en vigueur pour protéger les consommateurs.

Les contrefacteurs et les pirates tendent à maximiser leurs profits en infiltrant tous les secteurs d'activités et leurs modes de distribution. L'exemple d'internet est le plus probant car souvent les consommateurs se font duper en achetant une contrefaçon pensant faire l'acquisition d'un produit légal et authentique.

« La réalité dépasse souvent la fiction et comme nous le révèle cette étude, les pertes économiques liées à la contrefaçon sont considérables et vont même jusqu'à avoir un impact sur les consommateurs qui en plus du risque encouru sur sa santé se retrouve sans travail. Il faut absolument tarir la demande, en redoublant d'efforts pour sensibiliser le consommateur, et endiguer l'offre ! », déclare Christian Peugeot, président de l'Unifab.

Lien du rapport : <http://www.oecd.org/newsroom/launch-of-oecd-euipo-report-on-trade-in-counterfeit-goods-monday-18-april.htm>